République Française
Département de Seine-et-Marne

**21-020**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
**DE LA COMMUNE DE GUÉRARD**

Nombre de membres
En exercice : 19
Votes : 19

SÉANCE DU 29 MARS 2021
Date de la convocation : 22 Mars 2021
Date d'affichage : 22 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué le 29 décembre 2020, s'est réuni dans la salle du Grand Morin, à huis-clos au vu de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Daniel NALIS, Maire.

**Étaient présents** : M. Daniel NALIS, Mme Geraldine GRIBOVALLE, M. Joël PICART, Mme Anne Marie THIEBAUT, M. Benoit LOCART, Mme Dominique BIRGY, Mme Julie BABIN, Mme Béatrice DELOUMEAUX, M. Pierre FONTAINE, M. Sébastien JOUAN, M. Daniel KISZEL, M. Étienne LEFEBVRE de RIEUX, Mme Nathalie LORENTZ, M. Dominique MEHL, M. Thierry PIEDELOUP, Mme Nathalie PIETU, M. Jean-Sébastien SIBOUR.
**Absents représentés** :
Mme Laurence GILLIOTTE a donné pouvoir à M. Benoit LOCART
**Absente excusée** : -
**Secrétaire de séance** : Mme Dominique BIRGY

## URBANISME
## APPROBATION DU PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (P.A.V.E.)

- ✓ **VU** le code général des collectivités territorial,
- ✓ **VU** la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapés,
- ✓ **VU** le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- ✓ **VU** le décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- ✓ **VU** la délibération n° 20-029 du 28 juillet 2020 décidant l'élaboration d'un P.A.V.E.,
- ✓ **VU** les observations formulées par le département de Seine-et-Marne en date du 4 février 2021,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ✓ **APPROUVE** le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (P.A.V.E.) tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE DE GUERARD (Seine et Marne)

Le Maire,

Daniel NALIS.